

Année scolaire 2023-2024

École secondaire Pamphile-Le May

Annexe pour la communication aux parents

FMS

1. PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

La première communication que vous recevrez vers le 13 octobre 2023, vous donnera quelques informations à propos de :

- l'adaptation de votre enfant à l'école et du comportement de votre enfant;
- la progression au niveau des apprentissages.

2. LES EXAMENS ET LES BULLETINS

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	29 sept.2023 au 03 nov. 2023	Bulletins disponibles sur le portail le : (2023-11-08) ----- Rencontre des enseignants le : (2023-11-09)
2	06 nov. 2023 au 09 fev. 2024	Bulletins disponibles sur le portail le : 2024-02-14) ----- Rencontre des enseignants le : (2024-02-15)
3	12 fev. 2024 au 21 juin 2024	Bulletins disponibles sur le portail le : (2024-07-01)

3. PONDÉRATION DES ÉTAPES

1^{re} étape : 33 %

2^e étape : 33 %

3^e étape : 34 %

4. AUTRES COMPÉTENCES

L'instruction annuelle 2023-2024 permet encore cette année de recourir à la modalité d'application progressive.

Ainsi, il est possible de n'évaluer qu'une compétence parmi les quatre énumérées ci-dessus à l'étape jugée la plus appropriée.

- Exercer son jugement critique
- Organiser son travail
- Savoir communiquer
- Savoir travailler en équipe

La compétence retenue sera évaluée à l'étape 3 :

Tous les niveaux : **Organiser son travail**

5. LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Une session d'examens est prévue en juin. Les dates des examens seront communiquées le (insérer date).

Traitement des absences lors des évaluations de fin d'année : La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une évaluation de fin d'année. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont d'ordre médical. **Un billet du médecin est obligatoire afin de pouvoir reprendre un examen de fin d'année.**

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l'absence d'un élève à un examen de fin d'année :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à un événement d'envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Matière : Français					
Compétence	%	1 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Lire	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1re étape et au moins une compétence sur trois à la 2e étape. Les trois compétences doivent être évaluées à la 3e étape. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces des apprentissages des élèves.
Écrire	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Communiquer oralement	20 %	*	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Coordonnées des enseignants					
Nom	Marjorie Beudet				
Courriel	beaudetm3@cssdn.gouv.qc.ca				
Informations générales			Français 2 ^e sec : Selon les modalités en évaluation, les épreuves obligatoires du ministère compteront pour 20 % du résultat final de l'élève pour la compétence évaluée.		

Matière : Mathématique

Compétence	%	1 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résoudre une situation-problème	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur deux à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
Déployer un raisonnement mathématique	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Marjorie Beudet beaudetm3@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	

Matière : Anglais langue seconde

Compétence	%	1 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Interacts orally in English	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur trois à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Reinvests understanding of texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Writes and produces texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants Nom Adresse courriel	Patrick Auger augerp@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	

Matière : Éducation physique et à la santé

Compétence	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	33%	Résultat au bulletin	*	Résultat au bulletin	* Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	33%	*	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Adopter un mode de vie sain et actif	33%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants	
Nom	Joakim Julien
Courriel	julienj5@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	

Matière : Préparation métier semi-spécialisé

Bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	*	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3
Informations complémentaires				
Coordonnées des enseignants				
Nom	Marjorie Beudet			
Courriel	beaudetm3@cssdn.gouv.qc.ca			
Informations générales				

Matière : Préparation au marché du travail

Bulletin	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3
Informations complémentaires				
Coordonnées des enseignants				
Nom	Marjorie Beudet			
Courriel	beaudetm3@cssdn.gouv.qc.ca			
Informations générales				